



## Rapport annuel du RTR



### À l'intérieur

2

Récapitulation de l'année 2024  
Mouvements de capitaux de la  
caisse de retraite du RTR

3

Rendement des placements  
du RTR

Effectifs de participation du RTR

4

Quelles sont vos  
préoccupations?

La vérification auprès des  
rentiers – elle commence  
maintenant!

5

Modifications apportées  
aux documents du régime

Fiduciaires du RTR

6

Espace des participants

L'équipe administrative du RTR

Inscrivez-vous pour obtenir l'accès  
en ligne aux données sur votre  
rente et à l'Estimateur de rente





## Récapitulation de l'année 2024

Le RTR, régime de retraite dynamique et en plein essor, concentre ses efforts sur la prestation d'un service remarquable à ses participants. Nous sommes également déterminés à apporter des améliorations qui aident ces derniers à bâtir une retraite plus stable et plus sûre sur le plan financier. Au cours de la dernière année, nous avons réalisé des progrès à l'égard de ces deux objectifs.

Une autre année couronnée de succès a débuté avec l'octroi, en janvier 2024, d'augmentations de rentes à l'intention de près de la moitié de nos groupes d'employeurs. Le RTR a aussi terminé l'année sur une note très positive, grâce au rendement solide de 10,9 % de ses placements au 31 décembre 2024. En ce qui concerne 2025, nous avons été heureux de commencer l'année dans la même veine, c'est-à-dire en offrant à 18 000 participants et rentiers de plus de la moitié de nos groupes d'employeurs actifs une augmentation moyenne de 4,9 % de la rente accumulée jusqu'à cette date.

Le rapport annuel de cette année offre des réflexions sur le rendement de la caisse de retraite du RTR, mettant en vedette un sommaire des résultats financiers, une mise à jour sur les effectifs de participation et la présentation du plus récent membre du conseil des fiduciaires.

Nous espérons aussi que vous remarquerez la carte postale qui accompagne le rapport annuel de cette année, puisqu'elle vous invite à participer au tout premier sondage des participants du RTR. En trois minutes (ou moins!), vous pourrez formuler vos

commentaires, qui nous aideront à concevoir des ressources à l'intention de tous les participants et à rehausser leur expérience. Faites-nous part de vos réflexions; nous sommes à votre écoute!

Par ailleurs, le RTR élargit sa présence au sein de l'industrie en se faisant connaître en tant que régime canadien flexible conçu à l'intention des syndicats et de leurs membres. Nous avons accru notre visibilité sur [LinkedIn](#) (est-ce que vous nous suivez?), sommes devenus membres fondateurs du [Pension Centre of Excellence \(PCE\)](#) – plateforme de recherches et de défense des droits vouée à l'amélioration de la sécurité du revenu de retraite des Canadiens – et avons participé à la campagne de la [Journée de sensibilisation à la retraite de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers](#).

Nous nous réjouissons à la perspective de connaître une autre année couronnée de succès, consacrée à aider nos participants d'un bout à l'autre du Canada à bâtir un avenir plus sûr sur le plan financier.

À votre service,

**Gary Goddard**  
Facilitateur et président du conseil,  
au nom des fiduciaires

### Le régime en chiffres

Au 31 décembre 2024, la valeur de l'actif de la caisse de retraite s'élevait à

**887,6 M \$**

Situation de capitalisation du régime

**136,1 %**

## Mouvements de capitaux de la caisse de retraite du RTR – variation de sa valeur en 2024

VALEUR DE LA CAISSE AU DÉBUT DE 2024

**732,1 M \$**

ENTRÉES DE CAPITAUX DANS LE RTR

Cotisations (employeur et employé)

**117,2 M \$**

Revenu de placement net

**69,3 M \$**

SORTIES DE CAPITAUX DU RTR

Prestations versées

**26,3 M \$**

Frais non liés aux placements

**4,7 M \$**

VALEUR DE LA CAISSE À LA FIN DE 2024

**887,6 M \$**

# Rendement des placements du RTR

Le conseil des fiduciaires demeure résolu à utiliser une approche à long terme axée sur les risques pour gérer le RTR et il rajuste, au besoin, sa stratégie de placement en fonction des conditions changeantes des marchés et des données démographiques du régime.

La caisse de retraite du RTR a enregistré un rendement de 10,9 % au cours de l'année civile 2024.

Rendement annualisé sur 5 ans  
**8,0 %**

Rendement annualisé sur 10 ans  
**8,3 %**

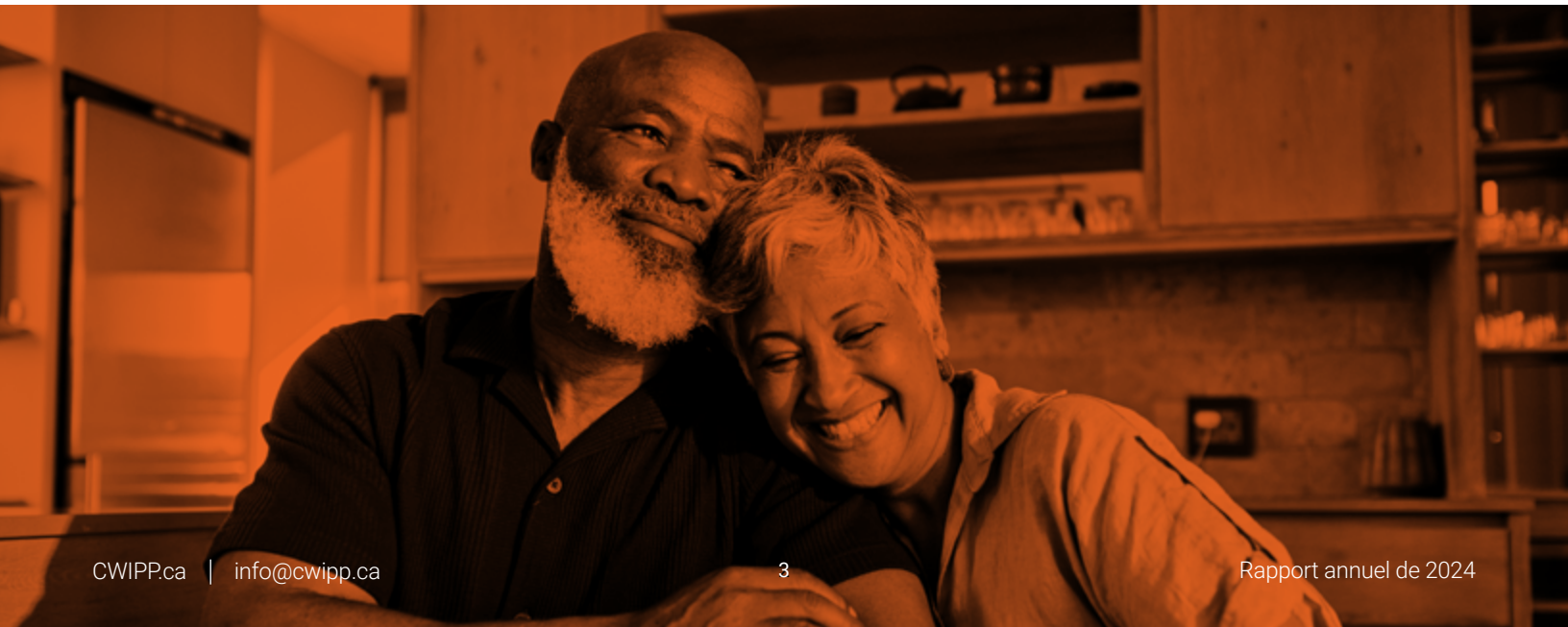
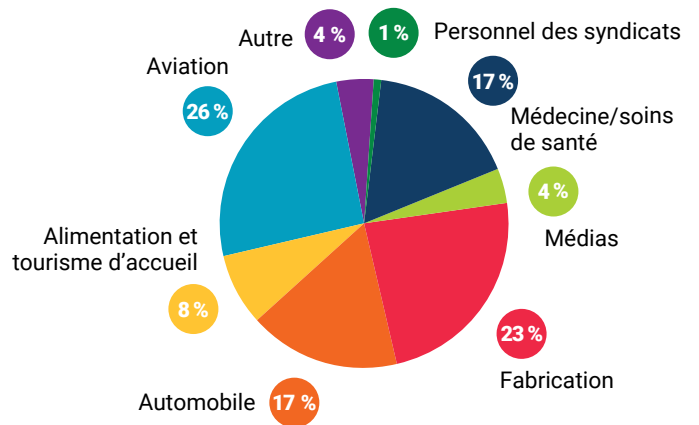
**Cible**  
**6,0 %**

# Effectifs de participation du RTR

À l'heure actuelle, 70 employeurs de divers secteurs participent activement au régime.

Répartition des groupes de participants actifs		
Participants actifs	Participants avec droits acquis différés	Retraités
7 524	6 660	4 402

## Participants au régime par secteur industriel





## Quelles sont vos préoccupations?

### Bon nombre de nos participants nous demandent ... Quelles sont les répercussions des tarifs douaniers et de l'incertitude des marchés sur le RTR et sur ma rente future?

Compte tenu des conflits commerciaux, de l'incertitude économique, des risques de mises à pied et de l'augmentation incessante du coût de la vie, c'est difficile de ne pas s'inquiéter de l'argent ces jours-ci. Si vous éprouvez ces craintes, sachez que vous n'êtes pas seul. Selon plusieurs sondages, bon nombre de Canadiens ressentent de l'incertitude à l'égard de leur avenir financier. Dans de tels moments, c'est important de prendre conscience des choses sur lesquelles vous pouvez compter — comme le RTR.

Le RTR est un élément clé — et fiable — de votre plan financier de retraite. Il représente spécifiquement la base de vos revenus parce qu'il vous verse un montant mensuel prévisible, et ce, pour la vie. Le RTR est conçu pour demeurer résilient à long terme, faisant appel à une stratégie de placement prudente qui lui permet de surmonter les hauts et les bas des marchés, tout en veillant à la protection de votre rente. Ses gestionnaires en placements surveillent de près la conjoncture économique mondiale, prêtant une attention particulière aux événements et aux risques émergents liés au commerce international et aux tarifs douaniers. Et, puisque votre rente du RTR repose sur une formule, et non sur le rendement à court terme des marchés, vous pouvez compter sur ce revenu indépendamment du comportement de ces derniers.

Donc, bien que le RTR n'ait pas pour but de représenter votre seule source de revenu de retraite, puisque des régimes gouvernementaux tels que le Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et la Sécurité de la vieillesse et vos épargnes personnelles ont aussi un rôle à jouer, vous pouvez compter sur lui pour vous fournir une source soutenue et fiable de revenu mensuel prévisible pour la vie, indépendamment du comportement des marchés.

La tranquillité d'esprit que procure le RTR n'est que l'un des importants avantages de votre participation.

**Vous souhaitez en apprendre plus sur votre rente du RTR à la retraite? Consultez l'Espace des participants (à la page 6) pour savoir comment accéder aux données sur votre rente et utiliser l'Estimateur de rente afin de déterminer approximativement le montant que celle-ci représentera à la retraite.**

## La vérification auprès des rentiers — elle commence maintenant!

Tous les deux ans, nous demandons aux rentiers du RTR de participer à une vérification, et le moment est de nouveau venu de le faire!

Si vous recevez des versements de rente mensuels du RTR, le Formulaire de confirmation des paiements est annexé à votre relevé de retraite. C'est important de remplir ce formulaire, de le signer et de le retourner à l'équipe du RTR le plus rapidement possible.

En remplissant et en nous retournant le Formulaire de confirmation des paiements, vous nous aidez à tenir nos dossiers à jour pour nous permettre de rester en contact avec vous et de vous tenir au courant du RTR. Cela nous aide aussi à nous acquitter de la responsabilité de nous assurer que votre rente est payée sans erreur et à la bonne personne.





## Fiduciaires du RTR

**Le conseil des fiduciaires se compose de personnes dont l'expertise, les aptitudes et les connaissances variées leur permettent de gouverner le RTR avec excellence.**

Parmi les nombreuses personnes qui ont contribué à la conception du RTR au fil des ans, il y a lieu de mentionner Bob Baldwin, ancien président et facilitateur du conseil, qui a consacré plusieurs décennies au RTR dans l'exercice de divers rôles. En hommage à ces décennies de leadership et d'influence au sein de l'industrie des régimes de retraite, M. Baldwin a mérité le tout premier Prix d'excellence du National Institute on Ageing. Expert hautement respecté en matière de revenu de retraite, M. Baldwin est aussi reconnu pour ses efforts de revendication et pour ses analyses perspicaces, lesquels ont contribué à l'orientation des politiques de retraite et à l'amélioration de la sécurité de la retraite des Canadiens.



Alors que nous célébrons cet hommage bien mérité et les contributions durables de M. Baldwin à l'industrie des régimes de retraite, nous nous tournons aussi vers l'avenir avec la nomination de **Brian Sweigman** au conseil du RTR. L'expertise et le leadership de nos fiduciaires veilleront à assurer l'engagement soutenu du RTR envers le versement d'un revenu de retraite sûr et prévisible à nos participants.



Pour en savoir plus sur les fiduciaires du RTR, consultez le site [www.cwipp.ca/board-of-trustees](http://www.cwipp.ca/board-of-trustees).

## Fiduciaires et conseillers du RTR

### Facilitateur et président du conseil

**Gary Goddard, FICA, FSA**

### Fiduciaires

**Sandeep Kakan** (Unifor)

**Udo Kiewitz** (industrie)

**Robin Pilkey, CPA, CA, IAS.A** (industrie)

**Chris Roberts, Ph.D.** (Congrès du travail du Canada)

**Captain Jacob Sangster** (Association des pilotes de ligne)

**Brian Sweigman, J.D., LL.B** (industrie)

## Modifications apportées aux documents du régime

Pendant l'année du régime 2024, nous avons déposé l'Amendement 2024-1, qui a pour effet d'élargir la raison d'être de la réserve pour résiliations de groupes, auprès des autorités réglementaires. Celui-ci permet dorénavant à cette réserve d'être utilisée pour n'importe quel groupe qui met fin à sa participation au RTR dans les cas où la législation provinciale interdit la réduction des prestations pour permettre au groupe d'être entièrement capitalisé à sa date de cessation (actuellement au Québec seulement). Cet amendement, de concert avec les sept autres modifications apportées au texte du régime depuis sa dernière reformulation en 2019, est intégré à la nouvelle version de ce dernier, laquelle est datée du 1<sup>er</sup> mars 2025 et a été déposée au début de l'année en question.

- Cette version reformulée contient aussi des mises à jour de nature administrative et des changements qui touchent certaines dispositions du régime en réponse à la nouvelle législation ontarienne axée sur la méthode de calcul des valeurs actualisées, aussi appelées paiements forfaitaires. Toutes ces modifications concordent avec les normes d'exercice adoptées par l'Institut canadien des actuaires le 1<sup>er</sup> décembre 2020. La nouvelle méthode de calcul des valeurs actualisées s'applique aux participants du RTR en Ontario et au Nouveau-Brunswick, et les met en conformité avec la majorité des autres régions. Puisque le RTR utilisait déjà une méthode qui produisait les mêmes résultats dans ces provinces, le montant reçu par les participants lorsqu'ils quittent le régime et choisissent cette option de paiement n'est assujéti à aucun changement pratique.
- Dans le cas exceptionnel où un groupe d'employeurs met fin à sa participation au régime, la nouvelle méthode de calcul des valeurs actualisées sera dorénavant utilisée pour déterminer la valeur forfaitaire des rentes accumulées. De plus, une marge additionnelle sera établie pour protéger les prestations lorsqu'un groupe d'employeurs titulaire d'un excédent de capitalisation résilie sa participation au régime.
- Pour les participants de l'Ontario, le seuil d'admissibilité au versement en espèces des petites rentes au moment de quitter le RTR a augmenté pour cadrer avec la législation de retraite de cette province.



## Espace des participants

**Saviez-vous que votre tableau de bord vous offre un aperçu personnalisé des données sur votre rente du RTR, telle que votre date de retraite prévue et une projection de votre revenu?**

Il vous donne aussi accès à des messages sécurisés, ainsi qu'à l'Estimateur de rente, qui vous permet de connaître le montant estimatif de cette dernière selon les divers âges ou dates de retraite que vous choisissez.



## L'équipe administrative du RTR

**L'équipe administrative est accessible par téléphone ou par courriel.**

Elle a à cœur de vous aider et est vouée à la création d'une expérience exceptionnelle pour les participants du RTR. Vous obtiendrez le soutien voulu, en fonction d'un temps de réponse minimal.

Composez le numéro sans frais 1-800-665-2947, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (HE)

- Envoyez un courriel à [info@cwipp.ca](mailto:info@cwipp.ca)
- Faites parvenir toute correspondance à l'adresse suivante :

À l'attention de : Équipe administrative du RTR  
5140, rue Yonge, 17<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario), Canada M2N 6L7



## Pourquoi attendre?

**Inscrivez-vous pour obtenir l'accès en ligne aux données sur votre rente et à l'Estimateur de rente.**

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à aller sur le site [www.cwipp.ca](http://www.cwipp.ca) et à vous inscrire pour accéder à vos données en ligne. Vous pouvez le faire en quatre étapes faciles (il suffit de suivre les instructions!).

Vous devrez avoir :

- votre adresse de courriel;
- votre date de naissance;
- les quatre derniers chiffres de votre numéro d'assurance sociale (NAS);
- votre identifiant du RTR indiqué sur votre relevé annuel.

Si vous êtes retraité et recevez une rente du RTR, vous n'avez pas besoin de vous inscrire, mais en le faisant, vous pourrez accéder en ligne aux données sur votre rente, et ce, en tout temps.

## Le mot de la fin

Ce rapport annuel vise à informer les participants au Régime transcanadien de retraite (numéro d'enregistrement 0563445) de certains aspects de leur régime de retraite. Les documents officiels du régime contiennent des descriptions complètes de ce dernier. Nous avons mis tout en œuvre pour vous en fournir un résumé exact. En cas de divergence entre les renseignements fournis dans ce rapport annuel et les documents juridiques, les documents juridiques auront préséance. Même si le Régime transcanadien de retraite entend continuer à offrir indéfiniment un régime de retraite, son conseil des fiduciaires se réserve le droit de modifier ou de résilier le régime en tout temps, et il pourrait être tenu de le faire en raison de changements apportés à la législation.

Les administrateurs du RTR ont choisi le statut de Régime de retraite interentreprises ontarien déterminé (RRIOD), comme le permet la Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario. En conséquence, ils sont tenus de financer le régime sur la base de la continuité des opérations, c'est-à-dire en supposant que le régime se poursuive indéfiniment, et d'amortir tout déficit sur cette base sur une période de 12 ans. Le RTR n'est pas tenu de financer le régime sur la base de la solvabilité, ce qui signifie qu'il pourrait y avoir un déficit de financement si le régime devait être résilié immédiatement.

